



**RMR** Régie des matières résiduelles  
du Lac-Saint-Jean

Albanel  
Alma  
Chambord  
Desbiens  
Dolbeau-Mistassini  
Girardville  
Hébertville  
Hébertville-Station  
Labrecque  
Lac-Bouchette  
La Doré  
Lamarche  
L'Ascension-de-Notre-Seigneur  
Mashteuiaitsh  
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix  
Normandin  
Notre-Dame-de-Lorette  
Péribonka  
Roberval  
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean  
Saint-Augustin  
Saint-Bruno  
Saint-Edmond  
Saint-Eugène-d'Argentenay  
Saint-Félicien  
Saint-François-de-Sales  
Saint-Gédéon  
Saint-Henri-de-Taillon  
Saint-Ludger-de-Milot  
Saint-Nazaire  
Saint-Prime  
Saint-Stanislas  
Saint-Thomas-Didyme  
Sainte-Élisabeth-de-Proulx  
Sainte-Hedwidge  
Sainte-Jeanne-d'Arc  
Sainte-Monique

Alma, le 6 mai 2013

Madame Renée Poliquin, cordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet LET à Hébertville-Station - Demande d'information de la commission datée du 3 mai**

Madame,

Concernant le document dc3 reçu le 3 mai dernier, voici les réponses tel que demandé :

La première partie du tableau concernant l'élimination au lieu d'enfouissement technique pourrait probablement se répondre dans les meilleurs délais. Cependant, nous devons faire quelques vérifications avant de procéder, ce qui occasionnera des délais.

Pour ce qui est des matières organiques c'est un peu plus compliqué. Comme le PGMR n'a pas été révisé et que la décision sur le mode de traitement des matières organiques n'a pas été prise par la Régie et ses municipalités membres, on ne peut pas connaître la nature des extrants ni les efforts de collecte qui devront être investis. Va-t-il s'agir de méthanisation ou de compostage? Si le choix s'arrête pour le compostage quelle technique sera utilisée? La production de gaz à effet de serre par une production de compost en andins extérieurs n'est pas nécessairement la même qu'en tunnels fermés et une installation de méthanisation produit la moitié des GES que produit une installation de compostage.

Concernant les émissions liées au transport c'est la même chose. Tant que le modèle de gestion des matières organiques ne sera pas déterminé on ne peut établir la quantité de GES générés. La Régie va-t-elle opter pour la mise en œuvre de la troisième voie, donc un camion de plus, mais y aura-t-il 43 ou 52 collectes? Va-t-elle simultanément réduire le nombre de collecte de résidus ultimes pour limiter le nombre total de collecte? L'utilisation de la co-collecte serait également une approche différente qui présenterait des émissions de GES très différentes.

...2

Le nombre d'installation de traitement des matières organiques que la Régie décidera d'implanter ainsi que l'utilisation ou non de centre de transfert influencera également la production de GES par les activités de transport. Enfin si la Régie opte pour le tri-méthanisation, elle va maintenir la collecte à deux voies, donc pas de changement pour les émissions de GES relativement au transport.

Donc toute évaluation de la production de GES dans le cadre de la gestion des matières organiques est pure spéculation tant et aussi longtemps que la Régie n'aura pas statué sur le mode de gestion qu'elle souhaite implanter sur son territoire. Le calcul pour tous les scénarios nécessite plusieurs jours de travail pour établir les hypothèses et effectuer les calculs de production de GES.

Concernant les chiffres présentés dans l'étude d'impact, ceux-ci servaient à démontrer le potentiel du gisement qui pourrait éventuellement être détourné du lieu d'enfouissement. À ce sujet une précision s'impose, le gisement en question se définit par les matières collectées tel qu'indiqué dans le tableau 6.7 du document DA8. Finalement, la Régie estime que les projections telles que décrites au tableau 6.6 du document DA8 se rapproche davantage de ce que la Régie envisagera comme objectif dans son prochain PGMR à l'instar de ce qui est indiqué dans l'étude d'impact. Toutefois, cela demeure une prévision.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Guy Ouellet, directeur général